

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Portail Histoire

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Cité - Licence - Histoire	Jury par défaut	Tous les candidats	163	1817	1099	1463	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés. Elle suppose un goût prononcé pour la lecture et la maîtrise de capacités rédactionnelles et orales.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B) Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable. Cette maîtrise est un outil indispensable à l'approche de l'histoire européenne et à la compréhension des mondes non occidentaux. Elle offre aux étudiants d'envisager de multiples possibilités de mobilité internationale.

Etre intéressé par la démarche scientifique Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines. Elle développe un intérêt marqué pour les grandes questions contemporaines et une capacité à les intégrer dans le temps long. Elle propose une formation pluridisciplinaire vers les sciences humaines (géographie, économie, lettres et langues, sociologie, anthropologie...).

Faire preuve de curiosité intellectuelle pour les sciences humaines La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité. Elle suppose une ouverture vers la diversité culturelle des sociétés du passé et des mondes non occidentaux.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose un investissement personnel important et une régularité dans le travail. Elle forme les étudiants à développer des argumentaires construits et convaincants et à réaliser des travaux de synthèse.

Avoir un intérêt pour la recherche documentaire L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales. Elle conduit à réfléchir sur l'actualité à partir de connaissances historiques sur le temps long. Elle nourrit une lecture critique sur l'histoire sociale, culturelle et économique, en insistant sur l'histoire à la fois sexuée (problématiques de genre) et décentrée (ouverture sur les mondes européens et non européens).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence d'histoire propose des programmes variés sur les quatre périodes de l'histoire (de l'Antiquité au monde contemporain) ; une attention soutenue au travail en petits groupes bien encadrés ; une formation dès la rentrée de L1 à la méthodologie du travail universitaire ; une attention constante portée à l'insertion des étudiants dans un campus moderne ; de multiples possibilités de mobilité internationale.

Dès la L1, la licence d'histoire offre une formation pluridisciplinaire vers les sciences humaines (géographie, économie, lettres et langues). Construite selon une démarche de spécialisation progressive et d'autonomisation, elle ouvre sur le monde de la recherche et du travail, avec en L2 une sensibilisation aux démarches d'insertion professionnelle et en L3 des enseignements à forte dominante culturelle et professionnelle (métiers de l'enseignement, industrie de la culture et de la communication, formation à la conduite de projets).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux se fonde essentiellement sur les résultats académiques en Histoire-Géographie et HGSSP des candidat·e·s, ainsi que sur les avis émis par les établissements dans la fiche avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En 2023, à l'issue de la procédure parcoursup, une proposition a pu être faite à l'ensemble des candidat·e·s.

Le classement produit, qui repose sur les acquis académiques des candidat·e·s, peut servir d'outil d'orientation et permettre aux candidat·e·s de réfléchir à la pertinence de leur vœu au regard de leur parcours et de leur projet. Il représente un indicateur de la capacité des candidat·e·s à réussir dans la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins	Notes en histoire-géographie et dans les autres matières littéraires	Bulletins scolaires de Première et de Terminale, notamment les notes en histoire et géographie, Relevé des notes du bac de Première, plus particulièrement du français	Essentiel
	Fiche	Avis général du chef d'établissement sur la scolarité	Fiche avenir	Important
	Projet	Adéquation du projet avec la formation demandée	Projet de formation motivé (avec un intérêt particulier accordé au caractère personnel du projet)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère pris en compte		Néant	Néant
Savoir-être	Aucun critère pris en compte		Néant	Néant
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère pris en compte		Néant	Néant
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère pris en compte		Néant	Néant

Signature :

Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité